

# Quand la colère des mères mène à la lutte politique : les mouvements maternalistes d'ici et d'ailleurs

Clara Paris, Audrey Pepin and Geneviève Pagé

Volume 50, Number 1, Spring 2026

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1125640ar>  
DOI: <https://doi.org/10.62212/revuepossibles.v50i1.967>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Possibles

ISSN

0703-7139 (print)  
2818-2758 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Paris, C., Pepin, A. & Pagé, G. (2026). Quand la colère des mères mène à la lutte politique : les mouvements maternalistes d'ici et d'ailleurs. *Possibles*, 50(1), 123–132. <https://doi.org/10.62212/revuepossibles.v50i1.967>

Article abstract

Cet article explore différentes formes de mouvements de mères, autant historiques que contemporains. Après un survol de différents mouvements maternalistes, il utilise deux exemples contemporains (Front de mères et #MaPlaceAuTravail) pour analyser pourquoi les mères se mettent en mouvement et comment les conditions sociales de leur maternité influencent le type de maternalisme qu'elles mettent en avant, soulignant l'importance de ne pas les homogénéiser.

© Possibles, 2026



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## Quand la colère des mères mène à la lutte politique : les mouvements maternalistes d'ici et d'ailleurs<sup>1</sup>

Par Clara Paris, Audrey Pepin et Geneviève Pagé

Les exemples de femmes qui se sont mobilisées politiquement sur la base de leur rôle de mère ne manquent pas. Principalement ancrées dans la colère des mères, ces mobilisations prennent différentes formes et visent différents objectifs en fonction des conditions matérielles de celles qui les portent et du contexte socio-temporel dans lequel elles vivent.

Dans cet article, après avoir défini les maternalismes, nous proposons d'exposer quelques thématiques autour desquelles ces mouvements se sont organisés. Ancrées dans des exemples concrets, nous explorons quelques tensions qui démontrent qu'une même thématique peut mener à des mouvements maternalistes avec des visées très différentes. En effet, nous soutenons que les objectifs et les stratégies déployés par les mères dépendent fortement de leur réalité sociale et de celle de leurs enfants. Nous concluons en soulignant l'importance de ne pas homogénéiser les maternalismes et de mettre en relief leurs spécificités.

### Définir les maternalismes

Les mouvements maternalistes sont généralement définis comme mobilisant l'idée d'une « puissance dans la maternité » (*empowered motherhood*) ou de l'expression publique des valeurs associées à la maternité (Weiner, 1993). Ces mouvements, à travers l'histoire et les régions géographiques, ont été à tour de rôle

associés à des mouvements conservateurs, progressistes, féministes, antiféministes, radicaux ou réformistes, ou une combinaison de plusieurs de ces qualificatifs.

En réalité, les mouvements féministes sont influencés par la manière dont la société perçoit et vit la maternité des femmes qui les soutiennent. En effet, les différents types de maternalismes adoptés par les mères sont influencés par leur expérience subjective de la maternité, et par leur position sociale à l'intersection de différentes formes d'oppression (classe sociale, racisation, etc.). En ce sens, certaines autrices nous invitent à repolitiser la maternité en la pensant au pluriel. Elles ne partent pas d'une expérience féminine unifiée ou d'une position de domination, mais elles décrivent les conflits, les dynamiques de pouvoir et les résistances qui traversent les expériences maternelles (Cardi et coll., 2016).

C'est dans cet esprit de pluralité des maternités et des maternalismes que nous explorons d'abord la diversité historique de ces mouvements. Nous soulignons ensuite l'intérêt à continuer de penser cette diversité dans les mobilisations contemporaines. Nous proposons ici une typologie exploratoire et non exhaustive des mouvements maternalistes selon la thématique principale de leurs mobilisations.

1. Cette recherche a été financée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et le Réseau québécois en études féministes.

*Maternalisme de la survivance*

Il s'agit de mouvements de mères qui se battent pour protéger leurs enfants des discriminations et des violences politiques systémiques. En 1984, le mouvement des Mères de la place Vendôme s'est formé en France. Il demandait justice pour leurs enfants assassinés dans des crimes racistes perpétrés par des policiers. À Montréal/Tiohtià :ke, le groupe des Mères mohawks combat depuis plusieurs années pour suspendre les travaux menés par l'Université McGill sur le site de l'ancien hôpital Royal Victoria. Elles veulent mener des fouilles pour retrouver des sépultures d'enfants autochtones assassinés.

*Maternalisme écologique/holistique*

Ces mouvements rassemblent des mères luttant contre des projets polluants, souvent extractivistes, qui affectent leurs communautés et l'avenir de leurs enfants. Nous pensons aux femmes autochtones anichinabées au Canada, qui poursuivent leur rôle traditionnel de protectrices de l'eau et luttent pour une équité d'accès à l'eau potable. Nombre de ces mouvements émanent également du Sud global dans des communautés autochtones qui se battent contre des projets imposés par des entreprises du Nord global, dans une logique néocoloniale. Citons les mères de l'Isthme de Tehuantepec, dans la province de l'Oaxaca au Mexique, qui résistent aux mégaprojets éoliens imposés par des géants de l'industrie, comme l'entreprise française EDF (CDHAL, 2022). Plus globalement, de nombreuses mères se mobilisent contre les changements climatiques pour assurer un avenir à leurs enfants (Pareja, 2022), comme au Québec, avec le mouvement Mères au Front.

*Maternalisme moral et pour les droits civiques*

Nombreux pendant le 19<sup>e</sup> siècle, ces mouvements s'ancrent dans une prétendue supériorité morale des femmes pour revendiquer des réformes législatives (Bordin, 1981). C'est le cas notamment d'une partie du mouvement pour le droit de vote des femmes, qui s'appuie sur les qualités « féminines » des mères comme gardiennes de la morale au foyer pour revendiquer l'accès au droit de vote, affirmant qu'elles pourraient ainsi faire bénéficier à l'ensemble de la société de leur bon jugement et de leur morale.

*Maternalisme et droits sociaux*

Ce type de maternalisme est lié au mouvement pour les droits sociaux qui bat son plein en Occident au tournant du 20<sup>e</sup> siècle. Les femmes luttent au sein de ce mouvement pour l'obtention d'aides sociales et d'allocations familiales (Goodwin, 1997 ; Edmonds-Cady, 2009). Au départ, le mouvement est dominé par des mères blanches de classe supérieure qui mettent de l'avant une vision limitée de la maternité et du rôle des femmes dans la société. Il se diversifie après la guerre et surtout à partir des années 1960 pour inclure de nombreuses mères de la classe ouvrière ou racisées bénéficiaires d'aides sociales (Edmonds-Cady, 2009). Les groupes locaux de Détroit illustrent parfaitement cette diversité au sein du mouvement : le groupe des *Friends of Welfare*, composé majoritairement de femmes blanches aisées, soutient les bénéficiaires des aides sociales. Ses membres déploient un « maternalisme sentimental » (Edmonds-Cady, 2009), en dirigeant leur aide uniquement vers celles qu'elles considèrent être de « bonnes mères » : celles qui cherchent à obtenir des aides pour réintégrer le foyer conjugal et jouer pleinement leur « rôle de mère », excluant ainsi de

leur solidarité les femmes souhaitant conserver leur emploi, ou ayant un partenaire qui n'est pas le père de leur(s) enfant(s), par exemple. L'autre groupe de mères à Détroit s'appelle les *Recipients* (bénéficiaires). Il lutte pour faire tomber les préjugés classistes, racistes et misogynes qui accompagnent le statut de bénéficiaires et qui empêchent les femmes d'accéder pleinement aux aides sociales que l'État est censé leur accorder (Davis, 1993 ; Edmonds-Cady, 2009). Elles incarnent un « maternalisme expérientiel » [traduction libre] (Edmonds-Cady, 2009) et militant qui découle de l'intersection de leur vécu maternel avec leurs positionnements de race, de classe et de genre. Leurs revendications déploient une solidarité avec toutes les mères pauvres et leurs enfants.

#### *Maternalisme et droit aux services de garde*

Ce dernier type de maternalisme se développe dans les années 1960 en Occident avec l'entrée massive des femmes sur le marché du travail. On y retrouve les mêmes clivages décrits plus haut. En Australie, par exemple, à la fin de cette décennie, l'organisation de femmes *Union of Australian Women (UAW)*, composée principalement de femmes ouvrières, prend une place croissante dans ce mouvement ancré au départ dans un maternalisme traditionnel. Le UAW milite pour faire de l'accès à la garderie un droit universel, permettant aux mères travailleuses de garder leur emploi. Il se distingue du mouvement initial qui revendiquait l'accès à la garderie uniquement pour les enfants en grande difficulté, pour leur éviter un placement en institution (O'Toole, 1998). C'est dans cette même philosophie que se trouvent les mouvements contemporains qui revendiquent des mesures de conciliation travail-famille ou la sécurisation des emplois malgré les congés parentaux. Le groupe

québécois *#MaPlaceAuTravail*, sur lequel nous reviendrons plus loin, entre également dans cette catégorie.

#### **Ancrages contextuels et historiques des maternalismes**

Ces exemples non exhaustifs de différents maternalismes illustrent comment l'expérience de la maternité est influencée par le positionnement social de race et de classe des mères, menant à l'émergence de mouvements politiques distincts. Par exemple, le « maternalisme traditionnel » présent au début du mouvement pour les droits sociaux n'était pas partagé par les mères racisées et/ou précarisées de ce fait, notamment les mères noires états-uniennes. Comme l'analyse la sociologue et féministe afro-américaine Patricia Hill Collins, la marginalisation des hommes noirs états-uniens a historiquement contraint les femmes noires à effectuer du travail rémunéré. Bien qu'il n'existe pas de vision homogène de la maternité noire au sein des communautés afro-américaines, la division sociale du travail a fait en sorte que la maternité comme occupation féminine exclusive n'y a jamais prévalu (Hill Collins, 2017 : 111).

Ainsi, les exemples des mouvements maternalistes documentés au début du 20<sup>e</sup> siècle, qui se sont organisés aux États-Unis — et plus largement en Occident — autour des droits sociaux, montrent la grande diversité des mouvements maternalistes. Ils nous rappellent que les structures, organisations et objectifs de ces mouvements ont toujours varié selon les mères qui les portent et leurs vécus maternels propres. À l'aune de ces apprentissages, nous avançons qu'il n'existe pas un maternalisme, mais des *maternalismes*, qui se caractérisent par :

- o Les approches de la maternité qui les influencent, elles-mêmes façonnées par l'expérience unique de chaque mère, selon sa situation face aux différentes formes d'oppression (racisme, capitalisme, patriarcat, etc.);
- o Un contexte « socio-temporel ». Le seul vécu social des mères à l'origine d'un mouvement maternaliste ne peut suffire à en expliquer toutes les caractéristiques. Il faut aussi considérer le lieu et l'époque dans lesquels se déploie le mouvement. À titre d'exemple, Collins marque une différence dans la conception de la maternité chez les femmes afro-américaines durant la période précédant la Première Guerre mondiale (marquée par l'esclavage et la ségrégation raciale) et celle qui lui succède. De même, le « maternalisme traditionnel » des femmes blanches de classe moyenne ou supérieure en Occident s'est modifié avec l'entrée massive des femmes sur le marché du travail à partir des années 1950, rompant avec une vision traditionnelle de la maternité comme unique rôle social des femmes.

Dans la prochaine section, nous avançons que ces dynamiques et cette diversité sont similaires dans les mouvements contemporains.

### **Vitalité et diversité des mouvements maternalistes contemporains dans le monde**

Aujourd'hui encore, les mères, selon leurs propres vécus de la maternité et les enjeux variés

liés à leur contexte géographique et temporel, continuent de s'organiser en mouvements politiques. Pour illustrer l'importance de continuer à penser la diversité des mouvements de mères, nous nous appuyons sur deux exemples de mouvements de mères actuels, chacun d'eux étant situé d'un côté de l'Atlantique : 1) le mouvement Front de mères (FdM) en France, et 2) le groupe Ma place au travail (MPAT) au Québec. Cette diversité s'observe en analysant leurs spécificités, leurs objectifs et leurs modes d'action.

#### *Front de mères et les mères des quartiers populaires*

D'abord, FdM est un mouvement politique et une association de parents fondé en 2016 à Bagnolet (banlieue de l'Est de Paris). Projet d'auto-organisation dans les quartiers populaires français, le groupe lutte contre les discriminations et les violences qu'y subissent les enfants. Ses missions sont la protection de l'environnement, la transmission des langues ainsi que la lutte contre les inégalités sociales, les violences interquartiers et les violences policières. FdM est également présent à Rennes et à Bruxelles.

À nouveau, comprendre FdM nécessite de comprendre l'expérience vécue des mères qui portent ce mouvement, dont beaucoup sont issues de l'immigration postcoloniale. En France, les mères des quartiers populaires et leurs enfants subissent des violences racistes d'État, à travers des violences policières quotidiennes : harcèlement policier, profilage racial<sup>2</sup>, mises à l'amende récurrentes causant des endettements majeurs, violences physiques,

2. En 2017, le Défenseur des droits de l'époque publie en France une enquête sur les contrôles d'identité qui affirme l'existence des « contrôles au faciès », « 80 % des personnes correspondant au profil de “jeune homme perçu comme noir ou arabe” déclar[ant] avoir été contrôlées dans les cinq dernières années (contre 16 % pour le reste des enquêtés) », ces personnes ayant « vingt fois plus » de probabilités d'être contrôlées (Jacquin et Pascual, 2017).

interventions policières létales (Basta Mag, 2022). Ces familles se voient également imposer des logements insalubres que les bailleurs sociaux, liés à l'État, refusent de rénover et des transports indisponibles ou irréguliers pour les relier au centre-ville. Les enfants subissent aussi des discriminations racistes et classistes au sein des institutions scolaires, et les adultes au sein du monde du travail (Kokoreff, 2021 ; Talpin et coll., 2021).

Les mères sont également victimes de stigmates discriminatoires particuliers de la part de l'État. Régulièrement qualifiées de « mères démissionnaires » (Ouassak, 2020), elles se voient souvent reprocher les violences et difficultés connues par leurs enfants, alors même qu'elles sont le fait d'un racisme d'État. À titre d'exemple, en octobre 2023, seulement quelques mois après l'assassinat de Nahel, 17 ans, abattu à bout portant par la police, le gouvernement français annonce répondre aux révoltes populaires déclenchées par l'assassinat en élargissant certaines peines encourues par les parents lorsque les autorités estiment que l'infraction commise par la jeune personne peut être en partie liée au « délaissement » de celle-ci. Les parents pourraient également être condamnés à des « stages de responsabilité parentale » ou des travaux d'intérêt général (Ramdani, 2023 ; Szeftel et Halissat, 2023).

Ces préjugés racistes, classistes et ancrés, notamment, dans la longue histoire coloniale occidentale, se reflètent dans le rapport qu'entretient, entre autres, l'État français aux mères des quartiers populaires, permettant ainsi de comprendre la spécificité d'un mouvement maternaliste comme FdM. Dans le contexte d'un

quotidien criblé de violences d'État, ces mères, qualifiées de « démissionnaires », ne sont pas considérées comme un interlocuteur politique légitime par l'État. Ainsi, l'aspect central de l'ancrage local de l'organisation et son caractère auto-organisationnel s'expliquent. En effet, face à un État défaillant et violent, FdM et d'autres collectifs de mères de quartiers populaires choisissent d'agir dans l'auto-organisation, dans un « par nous, pour nous » au sein duquel il est possible de projeter plus d'espoir et d'actions significatives que si leurs demandes se dirigeaient vers un État foncièrement contre elles. Dans un communiqué de 2024, elles rappellent leur volonté d'agir « sur leurs propres conditions d'existence » (Front de Mères).

Cette volonté se concrétise par différentes actions d'auto-organisation. Par exemple, à Bagnolet, le groupe a créé en autonomie financière et politique sa maison d'écologie populaire Verdragon, qui comprend une école alternative et où se déroulent des journées de cuisine ancrées dans l'agriculture locale, des moments de célébration et de partage qui sont aussi des moments de construction de la lutte. Les « Braquages de la fête des Mères » y sont ainsi organisés annuellement<sup>3</sup>.

En plus de permettre aux mères de trouver des solutions et de se défendre, l'organisation collective autogérée favorise le développement d'une forme de soin collectif, une nouvelle définition des « liens maternels » et de la lutte commune qui construit un nouveau rapport de force avec l'État. En effet, les organisations comme le FdM ou le Collectif de Défense des jeunes du Mantois (constitué à la suite de l'interpellation

3. Le mouvement a choisi cette expression pour mettre en avant leur réappropriation de cette fête souvent dépolitisée, en organisant une journée de partage qui se veut aussi revendicative et militante. MPAT a par ailleurs aussi tenté de politiser la Fête des Mères avec des slogans comme « cette année, pour la Fête des Mères, on ne veut pas de fleurs : on veut des places en garderie ».

extrêmement violente de 151 jeunes de quartiers populaires en marge d'une mobilisation étudiante contre des réformes de l'éducation nationale en France en 2018) redéfinissent la relation mère — enfant. Le lien biologique n'est pas le seul qui met en mouvement ces « mères ». En effet, puisque leurs enfants subissent le même sort et sont assujettis aux mêmes violences d'État, les mères souhaitent non seulement protéger leurs enfants, mais plus largement tous les enfants de la communauté. On assiste ainsi à une forme de *care* collectif, qui peut aller jusqu'à englober tous les enfants racisés subissant ces discriminations et violences en France. L'essayiste et militante décoloniale Houria Bouteldja déclarait à la marche des mamans pour la justice et la dignité organisée par le collectif de Mantes-la-Jolie, en décembre 2019 : « Je ne peux que remercier les mamans de Mantes-la-Jolie de nous ouvrir ce chemin de cette “politique de la maman” de manière aussi poétique : au nom de l'amour, pour l'amour de leurs enfants qui sont aussi nos enfants à tous » (Bouteldja, 2019) (nous soulignons).

Ainsi, ces mouvements élargissent le lien de solidarité au-delà du lien biologique mère – enfant à une maternité collective plus large, et peuvent même remettre en question l'assignation genrée du travail de reproduction sociale en impliquant dans cette défense des enfants les hommes de la communauté : pères, frères, cousins et oncles<sup>4</sup>. C'est dans le déploiement de cette lutte commune, à même de s'appuyer sur une large base de solidarité, que se crée un nouveau rapport de force avec l'État tant à une échelle locale qu'à un niveau national.

### #MaPlaceAuTravail

Attardons-nous désormais à MPAT, un mouvement de mères qui luttent depuis 2021 contre la pénurie de places en garderie au Québec (Pepin et coll., 2023). Mouvement initié sur les réseaux sociaux, en particulier sur Facebook, à travers le mot-clic #MaPlaceAuTravail, il est relayé par des milliers de femmes exclues du marché du travail faute de place en garderie pour leurs enfants (Paris et coll., 2024). En 2023, 37 260 enfants sont en attente d'une place, en plus des 44 647 enfants inscrits sur la liste pour changer de garderie (avoir accès à un Centre de la petite enfance (CPE), une place subventionnée, plus proche de la maison, etc.) et les 29 612 femmes enceintes préinscrites (Plante, 2024).

Très vite, le mouvement prend de l'ampleur et déploie son action en dehors des médias sociaux. En juillet 2021, l'organisation se constitue en organisation à but non lucratif (OBNL) et multiplie les actions dans l'espace public et médiatique : les « jeudis poussette » à l'Assemblée nationale, les marches, les *sit-in*. Leur but : mettre en lumière la colère et la détresse vécue par les milliers de mères contraintes de rester à la maison et forcer le gouvernement à investir dans la création de places en garderie et à offrir une aide d'urgence aux familles qui ne parviennent pas à en trouver, afin de soulager à la fois les mères et de réajuster le système public de service de garde aux besoins actuels de la province. Les conséquences sur les femmes contraintes de rester au foyer sont immenses. Les témoignages font état de très gros impacts sur leur carrière, leur stabilité financière, mais aussi leur santé mentale, le développement de leurs enfants, leur vie de couple, etc. (Conseil du statut de la femme, 2023 ; Paris et coll., 2024).

4. Cette idée de la possibilité de remise en question de l'assignation genrée du travail de reproduction sociale au sein du foyer familial dans ces mouvements vient de Selim Nadi (2021) dans un article sur les mouvements de mères indigènes.

De la même manière que pour FdM, une analyse du vécu social de la maternité des instigatrices de MPAT éclaire le discours de la maternité et les stratégies de mobilisation déployées. Les leaders de MPAT sont majoritairement des femmes blanches, de classe moyenne ou supérieure et titulaires de diplômes universitaires. Le groupe fonctionne selon une organisation assez classique d'OBNL, avec des requérantes fondatrices et un conseil d'administration qui en assure la direction. Pour ces mères, l'État est défaillant, mais pas irrécupérable. Il est un acteur qu'on peut convaincre, pas un ennemi qu'on doit craindre quotidiennement. C'est ce qui explique, en partie, qu'un groupe comme MPAT déploie un maternalisme ancré dans un féminisme libéral (Pepin et coll., 2023). Les revendications du groupe sont en effet directement et principalement adressées à l'État, avec lequel elles bataillent, mais duquel elles exigent les changements nécessaires. Par exemple, dans une publication Facebook du 21 avril 2021, les militantes demandent au premier ministre québécois de l'époque, François Legault, de prendre une attitude de « papa ours chaleureux, protecteur et sensible au sort des enfants ».

Et de fait, MPAT est réciproquement perçu comme un interlocuteur politique légitime, comme le démontre, par exemple, sa très grande présence dans les médias québécois. En novembre 2021, seulement quelques mois après leur création, les porte-paroles du mouvement avaient donné plus de 160 entrevues aux médias (Pepin et coll., 2023). MPAT interpelle aussi les député-e-s du gouvernement provincial et obtient des rencontres avec les différents partis (Pepin et coll., 2023). De manière générale, MPAT a très franchement participé à mettre au cœur du débat public la pénurie de places en garderie et, grâce à une lutte sans relâche, les militantes ont même

réussi à se faire inviter aux audiences publiques du projet de loi 1 en 2022, visant entre autres à compléter le réseau des CPE.

Ainsi, on remarque à quel point le positionnement social des mères portant un mouvement maternaliste influence sa forme et ses objectifs. FdM, mouvement de mères de quartiers populaires, travaille dans une forme d'auto-organisation, impliquée par la double contrainte de devoir protéger concrètement leur communauté des violences et discriminations d'État au quotidien et d'être de toute façon décrédibilisé en tant qu'acteur politique. Chez MPAT, considéré à contrario comme interlocuteur politique légitime, on observe un plus grand niveau d'institutionnalisation et la formulation de revendications directement et presque entièrement adressées à l'État.

Si MPAT n'a pas été disqualifié comme acteur politique légitime à même de prendre part au débat public, comme le vivent les mères de FdM, ce groupe reste assujéti aux rapports de pouvoir. MPAT a dû faire face à un très fort sexisme, et notamment au paternalisme du gouvernement. On se souvient particulièrement du « Mère Teresa! » lancé par le premier ministre François Legault à la députée solidaire, Christine Labrie, alors qu'elle questionnait le gouvernement « sur le sort économique des femmes qui n'ont pas de place pour leur enfant en garderie » (Pilon-Larose, 2022).

Par ailleurs, le projet de Loi 1 finalement voté en avril 2022 a écarté la revendication centrale du groupe, soit la reconnaissance de l'accès à une place en garderie comme un droit universel, et ne propose pas d'aide d'urgence aux familles actuellement sans place en garderie (Pepin et coll., 2023). Malgré cet échec, du fait d'un positionnement social des mères fondatrices du mouvement, leur parole a pu, a minima, atteindre

les sphères du gouvernement et mettre l'enjeu sur la place publique.

### Conclusion

L'amour qu'elles portent à leurs enfants et, parfois, aux enfants d'une communauté entière, et la colère de ne pas pouvoir les protéger sont souvent ce qui pousse les mères à s'engager politiquement. Fatima Ouassak parle à ce titre de « maternités politiques » (2020), et c'est évidemment un dénominateur commun dans la majorité des mouvements maternalistes. Alors que l'ex-porte-parole de MPAT se compare à une « Maman-Ourse », prête à sortir les griffes pour « protéger son petit » (Pepin et coll., 2023), Ouassak utilise, elle, la figure de la « mère dragon » (2020).

L'amour et la colère comme facteurs de mobilisation sont omniprésents dans les discours des mouvements maternalistes, et il est vrai que de telles ressemblances peuvent donner envie d'homogénéiser les maternalismes autour de ces caractéristiques. Pourtant, cela reviendrait à homogénéiser la catégorie « mère », comme a pu l'être celle de « femme » dans certains projets féministes, niant les rapports de pouvoir entre elles. Si tous les mouvements de mères s'articulent autour de l'amour, la colère et la défense de leurs enfants, tous n'ont pas les mêmes objectifs, les mêmes moyens d'agir, ni les mêmes intérêts. Ces derniers peuvent même devenir contradictoires<sup>5</sup>, alors que certaines visions de la maternité sont parfois mobilisées pour marginaliser, appauvrir ou exclure d'autres mères.

Ainsi, pour bien comprendre les mouvements de mères, il importe de penser leurs différences, leurs luttes distinctes et leurs enjeux propres. De

même, on se doit de souligner leurs convergences, leur vitalité, leur puissance politique et le plus souvent possible, leurs victoires.

### Notices biographiques

**Clara Paris** est titulaire d'une maîtrise en science politique avec une concentration en études féministes de l'Université du Québec à Montréal. Elle s'intéresse aux processus de subjectivation politique, à l'entremêlement du collectif et de l'intime dans ces derniers, ainsi qu'aux processus d'autodéfense psychiques. Son mémoire de maîtrise porte sur les ateliers d'écriture féministes en ligne et leur impact sur la politisation de leurs participant-e-s.

**Audrey Pepin** est titulaire d'une maîtrise en science politique avec concentration en études féministes de l'UQAM. Ses recherches s'inscrivent à la croisée des communications, de la science politique et des études féministes. Elle s'intéresse particulièrement aux formes contemporaines de militantisme féministe en ligne et à leur potentiel de transformation sociale et politique. Son mémoire explore les reconfigurations féministes de l'intime sur Instagram.

**Geneviève Pagé** est professeure de science politique à l'UQAM. Ses champs d'expertise incluent les théories féministes, les théories politiques, les mouvements sociaux et la pédagogie féministe. Ses recherches portent, entre autres, sur les débats et tensions internes aux mouvements féministes, mais aussi leurs contributions aux débats publics, autour de

5. Nous reprenons aussi cette idée de l'article de Nadi (2021). Il rappelle justement comment la figure de la mère a été et est toujours utilisée par les droites conservatrices et l'extrême droite, pour pousser leurs programmes national-fascistes.

concepts mobilisateurs, comme la justice reproductive, l'intersectionnalité et le queer.

### Références

Basta Mag (2022). «Morts à la suite d'interventions policières - Une enquête de Basta Mag». [Consulté le 23 janvier 2026]. Accessible à l'adresse: <https://bastamag.net/webdocs/police/>

Bordin, R.B.A. (1981). *Woman and Temperance: The Quest for Power and Liberty, 1873-1900*, Temple University Press, Philadelphia.

Bouteldja, H. (2019). «Pour une politique de la Maman». *Parti des indigènes de la république*, 9 décembre [Consulté le 7 octobre 2024]. Accessible à l'adresse : <https://indigenes-republique.fr/pour-une-politique-de-la-maman/>

Cardi, C., Odier, L., Villani, M., et Vozari, A.-S. (2016). «Penser les maternités d'un point de vue féministe», *Genre, sexualité & société* [en ligne] (16). [Consulté le 13 août 2023]. Accessible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/gss/3917>

CDHAL - Comité pour les droits humains en Amérique Latine (2022). «Aux femmes et aux personnes qui s'identifient comme femmes qui luttent contre le patriarcat, le capitalisme et pour la vie, au Mexique et dans le monde». [Consulté le 9 octobre 2024]. Accessible à l'adresse : [www.cdhal.org/aux-femmes-et-aux-personnes-qui-sidentifient-comme-femmes-qui-luttent-contre-le-patriarcat-le-capitalisme-et-pour-la-vie-au-mexique-et-dans-le-monde/](http://www.cdhal.org/aux-femmes-et-aux-personnes-qui-sidentifient-comme-femmes-qui-luttent-contre-le-patriarcat-le-capitalisme-et-pour-la-vie-au-mexique-et-dans-le-monde/)

Davis, M.F. (1993). *Brutal Need: Lawyers and the Welfare Rights Movement, 1960-1973*, Yale University Press [en ligne], New Haven. [Consulté le 25 janvier 2024]. Accessible l'adresse : <https://archive.org/details/brutalneedoomart>

Edmonds-Cady, C. (2009). «Mobilizing Motherhood: Race, Class, and the Uses of Maternalism in the Welfare Rights Movement», *Women's Studies Quarterly*, 37(2): 206–222.

Goodwin, J.L. (1997). *Gender and the Politics of Welfare Reform: Mothers' Pensions in Chicago, 1911-1929* [online] *Women in Culture and Society*. Chicago, IL: University of Chicago Press. [Consulté le 9 janvier 2024]. Accessible à l'adresse: <https://press.uchicago.edu/ucp/books/book/chicago/G/b03624520.html>

Hill Collins, P. (2017). *La pensée féministe noire : savoir, conscience et politique de l'empowerment*, Les Éditions du Remue-ménage, Montréal.

Jacquín, J.-B. et Pascual, J. (2017). «Le Défenseur des droits dénonce les contrôles au faciès» [en ligne], [Consulté le 9 octobre 2024]. Accessible à l'adresse : [www.lemonde.fr/police-justice/article/2017/01/20/le-defenseur-des-droits-denonce-les-contrôles-au-facies\\_5066029\\_1653578.html](http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2017/01/20/le-defenseur-des-droits-denonce-les-contrôles-au-facies_5066029_1653578.html)

Kokoreff, M. (2021). *Violences policières, généalogie d'une violence d'État*, Petite encyclopédie critique. Textuel, Paris.

Nadi, S. (2021). «Les mères indigènes sont-elles des mères comme les autres?» [Consulté le 29 septembre 2024]. Accessible à l'adresse : <https://qgdecolonial.fr/les-meres-indigenes-sont-elles-des-meres-comme-les-autres/>

O'Toole, K. (1998). «The Union of Australian Women: The Childcare Issue», *Labour History* (75): 144–154.

Ouassak, F. (2020). *La puissance des mères : pour un nouveau sujet révolutionnaire*, la Découverte, Paris.

- Pareja, N. (2022). «Dans la lutte contre le changement climatique, une force monte : celle des mères». [Consulté le 1 octobre 2024]. Accessible à l'adresse : [www.slate.fr/story/224658/dans-la-lutte-contre-le-changement-climatique-une-force-monte-celle-des-meres](http://www.slate.fr/story/224658/dans-la-lutte-contre-le-changement-climatique-une-force-monte-celle-des-meres)
- Paris, C., Pepin, A., et Pagé, G. (2024). Pénurie de places en garderie : impacts sur la vie des mères et sur la société Québécoise [en ligne]. *Ma Place au Travail*, Montréal. [Consulté le 3 février 2026]. Accessible à l'adresse : <https://archipel.uqam.ca/18142/>
- Pepin, A., Pagé, G., et Paris, C. (2023), «CHAPITRE 9 Les mobilisations pour les garderies et Ma place au travail : Un renouveau du féminisme libéral en ligne», Dufour, P., Bherer, L. et Pagé, G. (dir.), *Le Québec en mouvements* Presses de l'Université de Montréal, Montréal, pp. 163–182.
- Pilon-Larose, H. (2022, mars 17). «Pénurie de places en garderie : Legault accusé de mépris en traitant une députée de Mère Teresa». *La Presse*. [Consulté le 13 mars 2026]. Accessible à l'adresse : <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2022-03-17/penurie-de-places-en-garderie/legault-accuse-de-mepris-en-traitant-une-deputee-de-mere-teresa.php>
- Plante, C. (2023) «La liste d'attente pour une place en garderie s'allonge malgré les investissements», *Le Devoir*, 15 septembre. [Consulté le 9 octobre 2024]. Accessible à l'adresse : <https://www.ledevoir.com/societe/798153/liste-attente-place-garderie-allonge-malgre-investissements>
- Ramdani, I. (2023). «Quartiers populaires : le gouvernement dévoile son plan martial», *Médiapart*, 27 octobre. [Consulté le 1 octobre 2024]. Accessible à l'adresse : [www.mediapart.fr/journal/france/271023/quartiers-populaires-le-gouvernement-devoile-son-plan-martial](http://www.mediapart.fr/journal/france/271023/quartiers-populaires-le-gouvernement-devoile-son-plan-martial)
- Szeftel, E. and Halissat, I. (2023). «Réponse aux émeutes urbaines : les parents sur le banc des accusés», *Libération*, 26 octobre. [Consulté le 1 octobre 2024]. Accessible à l'adresse : [www.liberation.fr/societe/police-justice/reponse-aux-emeutes-le-gouvernement-met-les-parents-sur-le-banc-des-accuses-20231026\\_6BT34ALYKVGR7A5QY4WEW35VOI/](http://www.liberation.fr/societe/police-justice/reponse-aux-emeutes-le-gouvernement-met-les-parents-sur-le-banc-des-accuses-20231026_6BT34ALYKVGR7A5QY4WEW35VOI/)
- Talpin, J., Balazard, H., Carrel, M., Hadj Belgacem, S., Kaya, S., Purenne, A., et Roux, G. (2023). *L'épreuve de la discrimination : enquête dans les quartiers populaires*, Alpha, Paris.
- Front de Mères. (2025). «En 2025, la lutte continue!», [Consulté le 3 février 2026]. Accessible à l'adresse : [www.front2meres.org/soutenir/](http://www.front2meres.org/soutenir/)
- Weiner, L.Y. (1993). «Maternalism as a Paradigm: Defining the Issues», *Journal of Women's History*, 5(2): 96–98.